



Compte rendu de la réunion avec Monsieur Rémi NICOLAS, maire de Marguerittes

Mardi 03 mai 2022 à 11h

Cette réunion avec Monsieur le Maire est à l'initiative du Comité de Quartier « Bien Vivre au Mas Praden ».

L'occasion pour nous de faire le point avec la Mairie sur l'année écoulée, sur les futurs projets de la Mairie concernant la commune et sur les projets en cours et ceux à venir de notre Comité.

Sont présents à ce rendez-vous, Monsieur le Maire accompagné de 2 adjointes, Mme GUIROND et Mme LIMONES.

Monsieur FORZY (président du comité), Mme BOURGUE (secrétaire du comité) et Monsieur DUCHE (membre du Conseil d'Administration du comité).

Monsieur Forzy ouvre la séance en remerciant Monsieur le Maire d'avoir permis cette rencontre.

Il expose ensuite le premier sujet de cette rencontre : la mise en valeur du parc « Mas Praden » qu'ils avaient évoqué lors de la fête des voisins.

Monsieur le Maire explique qu'une « zone sportive » est à l'étude mais qu'il n'est pas exclu de travailler sur d'autres projets comme la remise en état de vestiges existants (ex. ancien lavoir) et la création d'un parc arboricole.

Il invite le comité à se rapprocher de Mme GUIROND en charge de la voirie.

Monsieur DUCHE intervient ensuite sur le projet de nettoyage organisé par les Comités de Quartier Marguerittois et prévu pour la rentrée de septembre.

Il expose les coûts estimés de l'opération : la collecte des déchets, les lieux de collecte, la collation qui serait offerte aux participants, l'assurance pour les participants à cette journée.

Le Maire indique que la mairie n'est pas en mesure de financer via une subvention cette opération mais qu'elle propose 1 voire 2 bennes déposées aux endroits décidés par les comités, qu'elle pourra prendre en charge la collation et qu'elle peut mettre à disposition du matériel nécessaire à la collecte à déterminer avec les comités en fonction des besoins.

Pour l'assurance, la mairie ne la prendra pas en charge. Les Comités devront se rapprocher de leurs assureurs pour l'organisation de cette journée.

Monsieur DUCHE termine son intervention sur ce projet en informant Monsieur le Maire de la difficulté rencontrée pour réserver une salle (pour organiser entre comité cette opération) auprès de la mairie depuis plus d'un mois (plusieurs appels, messages sur les répondeurs et mails sans retour).

Monsieur le Maire convient que c'est inadmissible et décide de prendre lui-même le rendez-vous pour les comités.

Pour faire suite à son intervention, la réservation est donc actée au 16 mai à 18h à la salle de l'ancienne mairie en face de l'église.

Le prochain sujet abordé est le P.L.U.

Mme BOURGUE expose à Monsieur le Maire les inquiétudes des habitants de Marguerittes quant à ce projet : quid sur le nombre de logements prévus, leurs typologies, la population attendue, le nombre d'habitants prévus à terme (10000) et le manque déjà présent dans le secteur de la médecine, des transports, des infrastructures scolaires, de la voirie (place de parking, flux des véhicules sur certains axes...).

Monsieur le Maire explique que la mairie va essayer de se rapprocher au maximum des obligations gouvernementales concernant le P.L.U en tenant compte des difficultés et des inquiétudes des marguerittois.

Il explique que d'ici 2035, la ville devra comptabiliser 10 000 habitants. Pour ce faire, entre 400 et 500 logements sont prévus en construction et en réhabilitation.

Monsieur le Maire explique également qu'à l'heure actuelle environ 200 logements sont vacants sur la commune. Et que selon les études menées, la ville a un potentiel de 1000 logements. Il nous fera passer la liste de ces 1000 logements.

Pour le bâti, il est envisagé des construction R+2.

Monsieur le Maire a conscience des difficultés rencontrées par les marguerittois sur certaines infrastructures et indique qu'un projet d'une maison médicale est en cours ainsi que la réouverture de la gare et que Nîmes Métropole devrait dès la rentrée prochaine annoncer de bonne nouvelle en ce qui concerne les transports.

Un projet de piste cyclable est en cours pour relier Marguerittes-Nîmes et Marguerittes-Pont du Gard.

Mme BOURGUE fait remarquer à Monsieur le Maire que certaines parties des pistes cyclables ne sont pas éclairées et qu'il n'est pas possible pour les enfants allant à pied au collège ou à l'école primaire de les emprunter notamment en période hivernale où le jour se lève plus tard.

Monsieur le Maire prend acte de la remarque et va se rapprocher des personnes responsables de la voirie pour analyser la situation.

Il souhaite également pouvoir développer une offre de services pour les personnes âgées qui le souhaitent et adaptée à leurs besoins comme par exemple des maisons intergénérationnelles à vocation de rompre l'isolement de ces dernières.

Monsieur le Maire précise qu'il ne s'agit en aucun cas de mener une politique d'incitation auprès des personnes âgées de quitter leurs maisons.



Pour clôturer le sujet sur le P.L.U, Monsieur le Maire nous indique que ce dernier est opposable fin 2023.

Le prochain sujet abordé concerne l'Aérodrome.

Monsieur FORZY rappelle à Monsieur le Maire les nuisances occasionnées par les avions, leur non-respect de ne pas survoler les habitations, la possible extension de l'Aérodrome.

Monsieur le Maire propose dans un premier temps qu'une réunion soit organisée avec la SPL AGATE.

Le comité de quartier prend note de cette proposition et attend un retour de Monsieur le Maire quant à l'organisation de cette rencontre.

Monsieur FORZY expose ensuite les problèmes de la CD 135 (vitesse et bruits).

Monsieur le Maire précise que des propositions ont déjà été faites et qu'il compte poursuivre car c'est une voie prioritaire pour le département.

Il évoque également l'axe Alès-Beaucaire voulu par la Région (la rocade nord) et qui de fait intensifierait le trafic de la D135. Il envisage de proposer une déviation des poids lourds par Grezan et de demander également des murs anti-bruit.

Monsieur le Maire nous explique que dans le cas où les démarches n'aboutiraient pas, d'autres modes d'intervention seraient nécessaires.

La réunion se clôture par la vie du Comité de Quartier « Bien Vivre au Mas Praden ».

Monsieur FORZY demande au Maire de solliciter plus régulièrement le comité concerné par des projets de la Mairie sur son secteur (ex. le parking du parc aménager sans concertation).

Monsieur le Maire est étonné de ce retour et explique qu'il demande à chaque fois que cela est nécessaire que les comités de quartier soient invités aux réunions de concertation sur des projets qui les concernent.

Il vérifiera à l'avenir que cela soit correctement fait.

Mme BOURGUE intervient ensuite pour demander à Monsieur le Maire pourquoi le comité n'aura pas de subvention de la Mairie cette année.

Monsieur le Maire explique que pour plus d'équité entre les différentes associations, il préfère financer des projets (aide matérielle, aide financière...) plutôt que de donner des subventions.

Monsieur FORZY lui demande alors si le projet d'un cinéma plein-air et musique que le comité de quartier souhaite organiser au Mas Praden pourra obtenir un financement et une aide matérielle de la mairie, Monsieur le Maire lui répond que oui, cela fait parti effectivement d'idée de projet que la mairie pourrait financer.

La réunion se termine sur cette dernière précision.

La séance est levée à 12h30.